



# **Commune de Vully-les-Lacs**

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

**Préavis municipal 2026 / 06**

**« Demande de crédit d'étude de CHF 95'000.- pour l'assainissement des infrastructures routières et souterraines de la Route de la Croix à Chabrey »**

Point porté à l'ordre du jour de la séance  
du 31.03.2026

## **TABLES DES MATIÈRES**

1. Préambule.....	3
2. Objet du préavis .....	3
3. Contenu de l'étude .....	4
4. Procédure.....	5
5. Coûts de l'étude .....	5
6. Planification prévisionnelle .....	5
7. Observations financières et financement.....	5
8. Conclusions.....	6

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous transmettons, par la présente, le préavis municipal concernant Demande de crédit d'étude de CHF 95'000.- pour l'assainissement des infrastructures routières et souterraines de la Route de la Croix à Chabrey

## **1. Préambule**

La Route de la Croix à Chabrey constitue un axe structurant du village, assurant la liaison interne ainsi que le transit local en direction des secteurs agricoles et résidentiels. Des comptages réalisés en 2022 ont relevé un trafic de 3'329 véhicules par jour, ce qui en fait l'un des tronçons les plus sollicités de la commune.

L'état général de la chaussée, l'évolution des exigences en matière de sécurité routière ainsi que la nécessité de coordonner les infrastructures souterraines rendent aujourd'hui indispensable une étude globale d'assainissement. Les plans établis par un bureau d'ingénieur en août 2025 mettent en évidence la création de trottoirs, d'arrêts de bus conformes à la LHand, de traversées piétonnes sécurisées ainsi que divers aménagements routiers sur la Route de la Croix et au Grand Chemin dans le village de Chabrey.

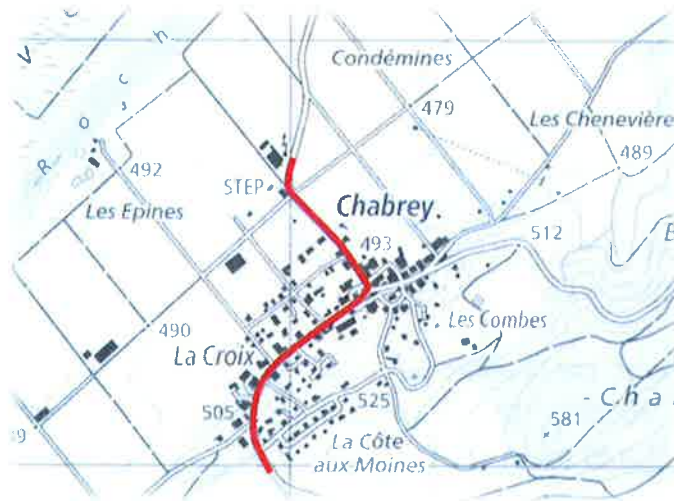
Ces documents démontrent la complexité du contexte bâti existant et la nécessité d'une approche coordonnée entre surface et sous-sol.

## **2. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 95'000.- destiné à financer l'ensemble des prestations d'ingénierie nécessaires à l'élaboration du projet d'assainissement des infrastructures routières et souterraines de la Route à Chabrey et à l'inspection des conduites existantes

Le périmètre concerné représente environ 780 mètres linéaires pour une surface de chaussée d'environ 4'350 m<sup>2</sup> (voir plan ci-dessous). L'étude portera simultanément sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux claires, l'approvisionnement en eau potable, la coordination avec les services industriels, la superstructure routière ainsi que les aménagements de surface.

L'objectif est de disposer, à l'issue de cette phase, d'un projet techniquement abouti, coordonné et chiffré avec une précision compatible avec une future demande de crédit de construction, qui sera proposé par lots.



### **3. Contenu de l'étude**

Les objectifs et mesures de l'étude sont les suivantes.

Selon une offre reçue de la part d'un bureau d'ingénieur, les prestations couvriront les phases SIA 31 à 33 et 41 (jusqu'à la phase d'appel d'offres).

L'étude débutera par un travail approfondi sur les infrastructures souterraines. Elle comprendra la reprise et l'analyse des données existantes issues notamment du PGEE et des plans directeurs, l'organisation de contrôles caméra des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, l'analyse hydraulique et structurelle des conduites, ainsi que l'élaboration d'un avant-projet accompagné d'une estimation des coûts. Les réseaux d'eau potable feront également l'objet d'une vérification de cohérence avec le plan directeur de distribution.

En parallèle, la superstructure routière sera analysée sur la base d'un bilan structurel établi avec un laboratoire spécialisé. Cette démarche permettra de déterminer l'épaisseur des couches existantes, leur état porteur et la nécessité d'un renforcement ou d'une reconstruction complète.

Les aménagements de surface intégreront la création de trottoirs, l'adaptation des bordures, la mise en conformité des arrêts de bus et l'amélioration des traversées piétonnes, conformément aux profils-types élaborés. Les coupes A-A, B-B et C-C figurant sur les plans illustrent notamment les élargissements ponctuels de chaussée, les nouveaux murs de soutènement et les adaptations nécessaires aux limites de propriété.

L'ensemble de ces éléments sera consolidé dans un projet global – avec des lots différents – comprenant le dossier pour examen préalable auprès des services cantonaux, la préparation du dossier d'enquête publique ainsi que l'élaboration des documents d'appel d'offres.

#### **4. Procédure**

Compte tenu du montant estimé des honoraires et conformément à la législation vaudoise sur les marchés publics, la procédure de gré à gré est applicable. Les adjudications formelles interviendront sous réserve de l'acceptation du présent crédit par le Conseil communal.

#### **5. Coûts de l'étude**

<b>Phase SIA</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant (CHF)</b>
31	Avant-projet	33'500.-
32	Projet de l'ouvrage	35'000.-
33	Procédure de demande d'autorisation	3'500.-
41	Appel d'offres	15'500.-
	Total honoraires HT	87'500.-
	TVA 8,1 %	7'087.50.-
	Total TTC	<b>95'000.-</b>

#### **6. Planification prévisionnelle**

Sous réserve de l'acceptation du présent préavis, l'étude pourrait se dérouler d'avril à septembre 2026.

La procédure d'examen préalable et la préparation de l'enquête publique interviendraient dans le courant de l'année 2026, permettant une présentation d'un préavis de construction au Conseil communal en 2027.

Les travaux pourraient ainsi débuter à l'automne 2027.

#### **7. Observations financières et financement**

En cas de réalisation des travaux, la charge du crédit d'étude sera intégrée dans l'ouvrage et amorti sur 40 ans selon RCcom et annexe MCH2, en cas d'abandon du projet le crédit sera amorti en totalité à l'issu de l'étude.

En cas de réalisation de l'ouvrage, les charges d'amortissement se comptabiliseront sous le chapitre des routes du compte de résultat et la charge d'investissement se résumera dans le récapitulatif des immobilisations (annexe aux comptes). Occupés à la réalisation du plan comptable MCH2, nous sommes dans l'incapacité de vous communiquer une référence de compte dans le cadre de ce préavis.

## 8. Conclusions

Fondées sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose, dès lors, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal N° 2026 / 06 ,
- ouï le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

### Décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les études nécessaires à l'assainissement des infrastructures routières et souterraines de la Route à Chabrey
2. de lui accorder à cet effet un crédit d'étude de CHF 95'000.–.
3. de financer cet investissement par la trésorerie courante
4. d'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires à la finalisation du projet.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 24.02.2026

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Michel Verdon



La Secrétaire adjointe :



Pili Narbel

**Municipal délégué : Mme Kohler Laetitia**